

N° 41

Juillet août 2021

Carrefour du Tilleul

Le bimestriel de votre commune

1. Actualité 2/3. Investissements 2021 6/7. La STEP, c'est maintenant

4/5. Le guet de la mer 8. Brèves d'info

Vous faites vos valises?

Oubliez vos romans policiers et vos revues de jardinage. Emportez plutôt **Carrefour du Tilleul**. Allongés au soleil sur le sable, vous découvrirez la liste secrète et palpitante des investissements 2021.

Avec un point d'actualité et des commentaires concernant :

Le détail des travaux. Les subventions connues.

Après, ce sera tout, jusqu'à l'an prochain. Promis.

Zut, encore des chiffres et en pleines vacances! Tortionnaires.



Attention

Les travaux de la station d'épuration commenceront en juillet 2021 pour s'achever fin 2022...

La présence de poids lourds sera en augmentation sensible dans le secteur D 940, rue Le Conquérant. Le chantier du clos de la Courtine n'étant pas achevé, nous pouvons nous attendre à une situation difficile en plusieurs points de la commune.

Parent, recommandez la prudence à vos enfants, surtout s'ils circulent à vélo.

Carrefour du Tilleul n° 41

Directeur de la publication : Raphaël Lesueur Rédaction et mise en page : Philippe Paumier Distribué par les commerçants tilleulais Et en mairie si vous avez raté la distribution

Votre mairie cet été :

Fermeture du 16 août au 5 septembre

Merci de ne pas déposer vos déclarations de travaux. La secrétaire se repose.



Pour préserver nos abeilles, faites détruire les nids de frelons asiatiques

Difficile de ne pas les reconnaitre, une masse « en papier mâché » perchée le plus souvent dans les arbres ou parfois accrochée à un mur.

Engagez un professionnel pour l'éliminer

Le Département vous indemnisera à hauteur de 30 % et la municipalité du Tilleul prendra en charge les 70% qui restent. (*Décision du 8/06/2021*)



Professionnels retenus par la mairie en raison de leur proximité

ALLOGUEPES. 41, rue de l'écluse, Criquetot

* Nid à moins de 5 m de haut : 75 à 85 € TTC
* 5 à 15 m : 85 à 120 €. Plus de 15 m, sur devis.

DEAD-FRELONS. 6, rue du Cramolet, Octeville

* Moins de 5 m : 65 à 75 €. 5 à 15 m : 75 à 150 €

* Plus de 15 m : A partir de 150 €

Travaux et acquisitions en 2021

Tout ne se fera pas en un jour et certains projets n'en sont encore qu'au stade de l'évaluation. (Montants en chiffres ronds). Au cours de l'année, plusieurs devis seront soumis au conseil municipal avant travaux.



Le Département de Seine Maritime ainsi que la Communauté urbaine Le Havre-Seine Métropole ont apporté leur soutien financier à certaines opérations.



1 à 6 : Travaux. 405 999 €

1° Aménagements en mairie 40 000 € Participation du Département 9 990 €

Remplacement des portes et fenêtres. Isolation thermique du grenier destiné à devenir un local archives. Projet décrit dans Carrefour n° 37

2° Restauration du mur de l'école 40 000 € Participation du Département 9 591 €

Le côté Nord en situation de vétusté posait à terme des problèmes de sécurité.

3° Restauration vitraux de l'église 120 000 €

Patrimoine exceptionnel, nos vitraux, dont certains datent du XVI° siècle, présentent un état extrêmement préoccupant.

Le travail de nettoyage et de restauration ne peut être confié qu'à une entreprise agréée par les « Bâtiments de France ».

Cette importante opération financière pourrait être répartie sur deux années.

4° Travaux sur réseaux 7 000 € Liés à des constructions nouvelles.

5° Installation réserves incendie 196 999 €

La municipalité poursuit un programme pluriannuel d'installations de citernes 120 ou 60 m3.

6° Effacement de réseaux 1 600 € Un reste à réaliser de travaux 2019.

D'autres subventions sont susceptibles d'être accordées, mais ne vendons pas la peau de l'ours...



7 à 13 : Acquisitions. 65 014,55 €

7° Refonte du site Internet 2 200 € En sommeil depuis les élections, le site est confié à une nouvelle équipe pour une salutaire cure de rajeunissement. Une visite s'impose sur :

Letilleul.fr

8° Bornage notaire rue Pdt Coty 12 000 € Frais liés à une rectification de tracé, rue René Coty. Report d'une opération réalisée en 2020.

9° Orientation bosquet du moulin 10 000 € On avait pensé « table d'orientation », ce sera plutôt « panneaux d'orientation ».

10° Columbarium 7 000 €

Participation Communauté Urbaine 2 650 €

Le recours plus fréquent à la crémation nécessite l'ajout régulier de nouvelles loges.

11° Communication 17 500 €

- Un rétroprojecteur pour l'école, des panneaux de signalisation.
- Un tableau tactile permettant aux habitants et aux visiteurs d'accéder aux informations locales.

Mis en place dès juin, cet équipement ne sera pleinement opérationnel qu'après un important travail de préparation. (Voir en page 8)

Le tableau tactile 12 048 €
Participation Communauté Urbaine 5 020 €

12° Tables piquenique 4 000 €
Un autre aménagement pour le bosquet du moulin.

13° Acquisitions diverses 12 314,55 € Isoloirs pour élections... Chauffe-eau mairie... Armoire... Pompe... Illuminations de Noël...

1° Au plan administratif

Depuis 2020, notre voirie a été transférée à la Communauté urbaine Le Havre – Seine Métropole. 2° Au plan financier

Chacune des 57 communes apporte sa contribution au budget commun selon la longueur de son réseau.

3° L'addition pour le Tilleul

Notre voirie représente : **16 573 m** Avec un coût de 2,44 € le m**, le transfert de charge vers la C.U.** s'élève annuellement à :

Une priorité pour les investissements, la sécurité

Les routes étant confiées aux bons soins de la Communauté urbaine, le secteur de la défense contre l'incendie passe désormais en tête de nos préoccupations et des dépenses d'investissement.

196 999 € en 2021

Au Tilleul, nous rencontrons trois écueils

- * Une population dispersée dans plusieurs hameaux,
- * Une pression d'eau insuffisante pour que les bornes incendie répondent aux normes.
- * Des terrains publics communaux en nombre limité.

Un travail de longue haleine :

Le maillage de notre commune ne peut être obtenu que par le maintien d'un effort continu dans le cadre d'un programme pluriannuel.

Deux réserves existaient avant 2014

- * Dans l'entreprise de déconstruction automobile (Installation privée, accessible aux pompiers sur la D 940).
- * Au centre équestre de la Sauvagère. (Bassin à ciel ouvert).

Cinq réserves nouvelles sont opérationnelles :

- * Rue Charles Canu. 120 m3
- * Impasse de la Léproserie. 120 m3
- * Rue Dom Fillastre 120 m3

(En collaboration avec le terrain de camping)

* Dans l'entreprise Salmon

(Accès négocié avec l'entreprise)

* Dans la ferme Delahais (Accès négocié avec le propriétaire)

Une réserve de 45 m3 est en voie d'achèvement :

*Clos de la Courtine à proximité du bourg

Nous en sommes à 8.

Deux nouvelles réserves sont en projet :

Impasse aux Faisans et pointe aux sapins.



Cuves de 120 m3 2020. Pose rue Dom Fillastre.

2017. Ci-dessous, fosse au fond stabilisé en attente de sa cuve. La fouille permet de mesurer l'ampleur de chaque réalisation.



Le guet de la mer



« La pointe de la courtine »

Un lieu-dit «la batterie » sur le flanc nord de la valleuse. (Carte IGN) « Le corps de garde ». (Carte de Cassini *)

« Le chemin aux canons »

Notre espace côtier large de 600 m à peine, est particulièrement riche en termes liés à l'architecture militaire

1

Cette abondance de références guerrières rappelle qu'en des époques troublées, le rivage fut une frontière particulièrement dangereuse.

Un ennemi en campagne progresse au rythme des chevaux et des bivouacs. Par mer il peut surgir à tout moment. (Carrefour n° 34, page 5)

Un exemple tragique : « La grande bombarderie de Dieppe * »

14 juillet 1694 : Sous les ordres de l'amiral Berkley, une flotte anglo-hollandaise réduit en cendres un des ports les plus actifs du royaume. Cet épisode brutal met en évidence la vulnérabilité de nos côtes.

Le Havre ne sera pas épargné

Prise par les Anglais en 1562, la ville subira des bombardements en 1694 (300 maisons détruites), puis en 1696 et en 1759. En fait les hostilités ne cesseront guère avant la fin du premier Empire.

Alors comment mettre nos rivages et leurs habitants à l'abri des « *insultes*» de l'ennemi ? Comment protéger la navigation commerciale en pleine essor et les pêcheurs côtiers ?



2

Le texte le plus ancien remonte à l'an 800, dès l'aube des invasions scandinaves, le capitulaire de Boulogne rappelle l'obligation de guet et de garde sur le littoral.



Des Normands qui envahissent la Normandie? Je ne vois pas où est le problème.

3

Le système va, des siècles durant, reposer sur la population sous l'autorité de capitaines garde-côtes appartenant à la noblesse locale.

Entre les deux fleuves côtiers, Bresle au nord et Couesnon au sud, ce ne sont pas moins de 600 Km de rivages qui doivent être défendus.

L'organisation du guet se précise par l'édit de 1584 qui astreint « Tous les habitants vivant jusqu'à demi-lieue * loing d'icelle à faire le guet sur ladite côte ensemble » « Ils sont tenus de s'assembler deux fois l'an pour faire la monstre * et de s'y présenter armer et embastonner.

Les citations respectent le vocabulaire et l'orthographe de l'époque.

- * Carte de Cassini époque Louis XV
- * Demi-lieue : environ 2,2 Km
- * Faire la monstre : Se présenter à la revue
- * Armer : Munis d'une arquebuse
- * Embastonner : Et d'un solide gourdin

Du paysan au soldat

Ci-dessous, le bombardement du Havre par les flottes anglaises et hollandaises en 1548.



4

Au Tilleul, Charles de Pelletot succède à son père comme capitaine de la côte, des ports d'Etretat, Antifer et autres lieux pendant près de deux décennies. Le 16 août 1608, il épouse Marie de Clercy, de Bornambusc, dame de Manneville la Goupil.

Ils sont l'un et l'autre bien connus des Tilleulais puisque figurant sur l'un des plus beaux vitraux de l'église Saint Martin. (Dans ce numéro page 2)

5

Colbert l'organisateur, infatigable ministre de Louis XIV établi un véritable règlement détaillé du service.

L'ordonnance de la marine de 1681 met en place des administrateurs :

Les « clercs du guet » tiennent le registre des astreintes, diffusent les tours de service et punissent les absents d'une amende de 20 sols.

Les capitaineries garde-côte sont commandées par un officier ou capitaine général

L'armement reste à la charge des habitants. Chacun doit avoir un mousquet ou un fusil, une épée et une demi-livre de poudre sous peine de 100 sols d'amende. 6

Pourtant, ce système de défense ne fait pas l'unanimité.

Les paysans le subissent au détriment de leur vie familiale et des travaux de la terre. Les inégalités sont mal supportées, les domestiques de curé ou de noble sont exemptés, enfin l'entrainement parait singulièrement sommaire.

Les militaires lui reprochent son manque de réactivité et surtout sa couardise. On note dans un rapport de 1702 :

« L'expérience de la dernière guerre apprit qu'il ne fallait point compter sur la noblesse ni sur les milices de Pays, ayant vu quelques fois jeter leurs armes et s'enfuir à la vue d'une chaloupe ».

7

Pourtant, les défenses côtières ne seront pas abandonnées. Vauban y veillera en multipliant les corps de gardes, redoutes et batteries.

A partir de 1700 on crée des compagnies franches recrutées dans les milices paysannes.

« Avec un caractère plus militaire en y mettant dix soldats ou il y avait cent paysans ».

C'est le début du remplacement des paysans par des soldats de profession.





Notre article repose pour l'essentiel sur le remarquable article : « Du guet de la mer aux milices gardecôtes » De Thierry Chardon. Annales de Normandie.

Et les références à notre bon sire Charles de Pelletot sont issues de « Le Tilleul de la nuit des temps à nos jours » de Claude-Michel Lesueur.

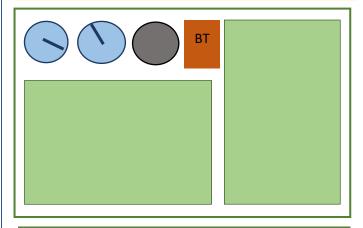
Feu vert pour la station d'épuration

Les travaux commencent en Juillet 2021 pour une mise en service prévue fin 2022

Une installation importante

- Répondant aux besoins (⊗) de plus de 2 000 h.
- Quatre communes utilisatrices, Beaurepaire, La Poterie Cap-d' Antifer, Le Tilleul, Sainte Marie au Bosc, plus le Hameau de Brunneval.
- Mais surtout un réseau complexe et étendu en raison de la faible densité de la population en milieu rural.

M. Pierre-Yves Roullier
Chef du secteur « Grands projets » à la
Communauté Urbaine, et les représentants des
entreprises concernées étaient en mairie le 27
mai afin de présenter aux élus le déroulement
des opérations. Voir notre article à droite.



Sécurités dans la conception

Au niveau de la station

La présence de deux bacs de traitement et deux zones d'épandages permettra :

- Une utilisation en alternance de chaque installation pour optimiser l'absorption
- Une garantie de continuité du service si l'arrêt d'une unité devait survenir.

Au niveau du réseau

Les stations de relevage disposeront chacune d'un réservoir jouant le rôle de tampon en cas de panne.

Un chantier en trois parties :

1° Création d'une voie d'accès pour les engins 2° Mise en place du réseau de collecte 3° Construction de la station

1° Création d'une route d'accès

- Voie renforcée avec des refuges permettant le croisement de deux camions.
- Départ rue Le Conquérant pour descendre vers les lagunes et remonter vers la STEP.
- Elle sera ensuite utilisée pour l'évacuation des boues (Rotation annuelle).

2° réseau de collecte

Des tranchées seront ouvertes pour recevoir les canalisations reliant les communes à la STET. La côte aux chênes (GR 21) pour Beaurepaire, rue Le Conquérant pour La Poterie- Cap d'Antifer, etc.

3° Construction de la station

- Traitement des eaux, 2 bacs.
- Stockage des boues résiduelles, 1 silo.
- Bâtiment technique, 1.
- Zones d'épandage des eaux traitées, 2.

L'illustration ci-contre représente la future STEP de matière très schématique.

Les attentes de la commune

- 1° Des rues et des chemins vont être défoncés pour le passage des canalisations. Nous devons être attentifs à leur remise en état.
- 2° Nous attendons également une réhabilitation du site des lagunes. Elles ne vont pas disparaitre en raison de leur utilité lors des orages.

Créer à cet endroit un espace naturel accessible au public, avec un étang, des plantations, des sentiers de promenade et de découverte nous apparait comme une juste compensation à l'égard d'une commune qui donne beaucoup et qui reçoit bien peu.

Le petit bout de la lorgnette



La STEP, c'est une affaire sérieuse et sérieusement conçue :

Un équipement indispensable, conforme au respect de l'environnement. Une installation nécessaire au développement de l'habitat.

Ceci étant dit, rien n'interdit de rappeler son histoire et de garder le sourire.

Feu vert pour la station d'épuration (Bis)

C'est sous ce titre que le journal phare de la presse locale évoquait déjà la STEP du Tilleul.



Dans un article daté du 7 juillet 2017

L'affaire était alors entre les mains d'un syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement.

La situation semblait critique mais rien n'avait été fait depuis 5 ans (2012!) et la police des eaux se montrait menaçante.

Risquant une astreinte de 100 € par jour, le conseil fit le choix du Tilleul où un terrain se trouvait en vente, écartant la possibilité d'une station avec rejet en mer à la Poterie – Cap d'Antifer. La décision fut prise à la majorité.

Les élus du Tilleul votèrent contre.



A la disparition de syndicat intercommunal, c'est la Communauté de communes de Criquetot qui récupéra le projet et réalisa les premières études.

Lors de la création de la Communauté Urbaine, le dossier était trop avancé pour être modifié, même si le rejet en mer des eaux traitées apparaissait moins couteux et écologiquement favorable.

Une STEP à l'abri du risque

Avec des équipements doublés, des postes de relèvement disposant de réservoirs tampons la sécurité est assurée.

Nos amis d'Etretat qui gardent en mémoire l'incendie de leur station d'épuration le 18 juillet 2019 (Interdiction de la baignade et de la pêche sur les plages d'Yport, Le Tilleul, Vattetot sur mer) auraient préféré que cette nouvelle station soit située un peu plus loin. Ne soyons pas hypocrites, nous aussi...

Un effort sur le plan visuel

Le bâtiment technique aura une toiture à double pente et un habillage bois. Pour les silos, n'attendons pas de miracle.



Et l'eau sera restituée dans un parfait état

Elle ressort si pure, si légère!



8



On votait les 20 et 27 juin

Premier tour: 60,83 % d'abstention au Tilleul pour 66,72 % au plan national Second tour: 55,96 % d'abstention au Tilleul pour 66 % au plan national

Un pari difficile

- Deux élections simultanées.
- Une majorité d'assesseurs débutants.
- Un protocole sanitaire strict face à un virus loin d'avoir dit son dernier mot.
- L'enthousiasme relatif des électeurs pour les consultations départementales et régionales.

Mais du cousu main

Selon l'avis général, tant pour la conception des circuits que pour celle des équipements de protection.

Une parfaite réussite due à la préparation minutieuse de Martine Gordien et de Delphine Morisse, avec le soutien technique de toute l'équipe communale.

Merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de ces journées :

Jean-Jacques Baray	Mauricette Baray	Pierre Broukaert	Cyril Couturier
Muriel Cressent	Dominique Daubenfeld	Clothilde Delahaye	Yannick Gervais
Martine Gordien	Eddy Hay	Sophie Hay	Dominique His
Raphaël Lesueur	Martine Lethuillier	Francesca Maillard	Norbert Maillard
Philippe Malandain	Alain Marette	Thérèse Marette	Delphine Morisse
Philippe Paumier	Magali Pillet	Annie Poyer	Hélène Simon
Franck Vernichon	Lionel Vimbert	(Philippe Maguet, blessé, é	tait indisponible)

Paroisse St Gabriel Cap de Caux

Messes au Tilleul

Mardi 13 juillet à 11 h Samedi 7 août à 18 h 30 Samedi 28 août à 18 h



Les Gardes Républicains

En poste d'été du 16 juillet jusque fin août

Bonne nouvelle pour nos amis

Les chiens seront admis à la plage en juillet mais seulement tenus en laisse



Et comme ça, je peux veiller sur ma petite patronne, elle nage comme une enclume

Tableau tactile

Il est déjà en place sur le mur de la superette.

Pour quel usage ? Permettre aux touristes et aux Tilleulais d'accéder rapidement à des informations locales, nombreuses, diverses et actualisées.

Quel contenu ? Deux élus, Hélène Simon et Pierre Brouckaert y travaillent d'arrache-pied.

Et vous, que souhaiteriez-vous trouver sur un tel panneau? Déposez un message dans la boite aux lettres de la mairie ou envoyez un mail contenant vos suggestions à : mairie.letilleul@wanadoo.fr

Foire à tout, dimanche 18 juillet

Organisée par le comité des fêtes

A partir de 6 h 30 sur le stade de foot

Accès par la rue du moulin, sur la D 940

Entrée 1 € par personne (exposants et visiteurs)
Gratuit pour les moins de 14 ans accompagnés
Emplacements gratuits

Buvette et restauration sur place Renseignements et inscriptions au **02 35 10 05 43**